



LE JOURNAL DE L'EXPO

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES-D'ARMOR

RETROUVEZ
LE WEB-DOCUMENTAIRE
DE L'EXPOSITION
14-18.cotesdarmor.fr

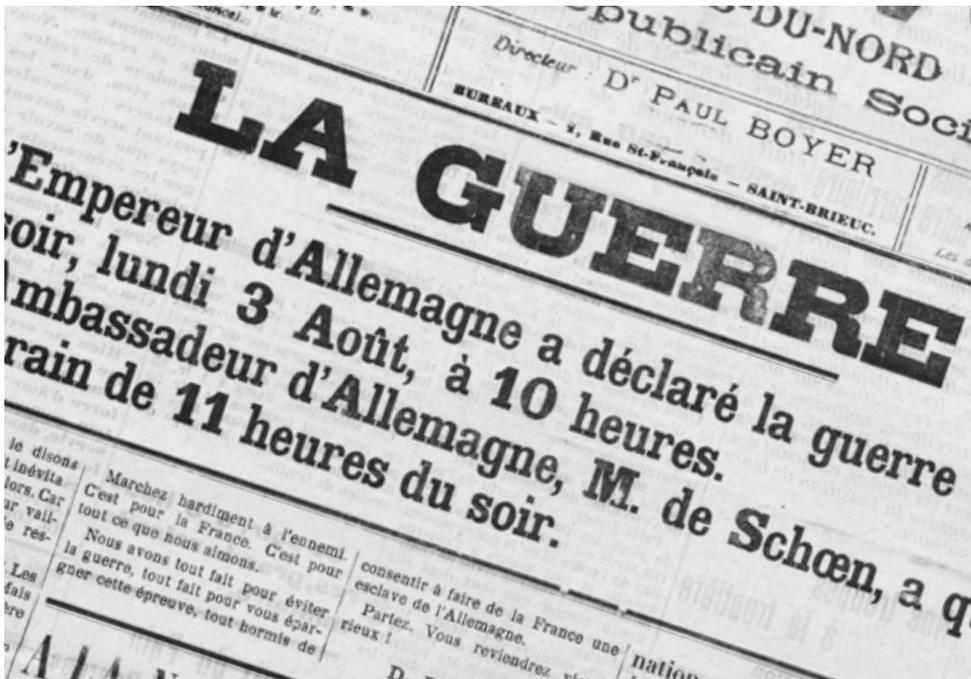
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES-D'ARMOR

LES CÔTES-DU-NORD DANS LA GRANDE GUERRE

1914-1918

FONDS ET COLLECTE

LA GUERRE EST DÉCLARÉE



ÉDITO

Le contexte des commémorations de la Grande Guerre

L'année 2014 marque, comme vous le savez, le centième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. C'est un événement de notre histoire contemporaine qui occupe une place à part dans la mémoire collective. L'image du « Poilu » reste populaire. Et le sentiment d'un traumatisme profond associé à un deuil massif rend utile et nécessaire, aujourd'hui encore, un temps de réflexion historique et civique.

En France, un cycle commémoratif riche et varié, placé sous l'égide de la Mission du Centenaire, a été inauguré dès novembre 2013 par la Présidence de la République. Plus de 1 000 projets restituant, précisant, voire renouvelant l'histoire et la mémoire des territoires – territoires du Front et de l'Arrière confondus – se sont ainsi vu attribuer le « label Centenaire », à l'instar de l'exposition présentée aux Archives départementales des Côtes-d'Armor. ...

SOMMAIRE

- P. 3 D'une guerre à l'autre
- P. 5 Le recrutement militaire
- P. 6 Les témoignages de soldats
- P. 8 L'association *Bretagne 14-18*
- P. 9 Les notices communales
- P. 10 Le fonds Léopold de Bellaing
- P. 11 1914-1918 : à l'école comme à la guerre !
- P. 12 La femme dans la Grande Guerre
- P. 14 Le soutien à l'effort de guerre
- P. 15 Les communes dans la Grande Guerre
- P. 17 Les monuments aux morts pour la France

- P. 19 La Grande Collecte : sur les chemins de l'histoire familiale et de la mémoire combattante
- P. 23 René Villard (1875-1940) : un intellectuel dans la Grande Guerre

*ÉDITO (suite)***« La Grande Collecte »,
une mobilisation citoyenne**

Dans notre département, la dynamique commémorative a été relayée dès la fin de l'année 2013 par « La Grande Collecte ». Une opération d'envergure s'inscrivant dans le cadre du portail de la bibliothèque numérique européenne (www.europeana1914-1918.eu). En invitant tous les citoyens costarmoricains à participer à la constitution d'une masse documentaire numérisée inédite, elle a permis de sauver de l'oubli des documents d'archives privées enrichis de souvenirs familiaux. Car tous les acteurs de ce conflit ont aujourd'hui disparu.

Histoire et Mémoire

L'exposition « Les Côtes-du-Nord dans la Grande Guerre (1914-1918). Fonds et collecte » associe des documents conservés dans les fonds des Archives départementales des Côtes-d'Armor et des documents et objets privés rassemblés à la faveur de cette collecte inédite : coupures de presse, fiches matricules militaires, cartes postales anciennes, photographies, objets de l'artisanat de tranchées, effets personnels de soldats... Ces documents à valeur institutionnelle ou familiale, viennent enrichir le regard porté sur un pan de l'histoire du département, traditionnellement considéré comme un département de l'Arrière.

**Des archives au cœur
de la dynamique commémorative**

Richesse et diversité du cycle commémoratif, succès de « La Grande Collecte », initiatives locales multiples et variées traduisent bien l'intérêt de nos concitoyens pour un conflit – le premier conflit mondial du nom – qui a contribué à infléchir le cours de l'histoire contemporaine.

L'élan commémoratif nous invite à nous recueillir et nous enseigne que la recherche de la paix se nourrit des exigences de l'Histoire autant que du devoir de mémoire. Par leur mission qui les tient au plus près des indices du passé, les Archives ont un rôle majeur à jouer en ce domaine.

Claudy Lebreton

Président du Conseil général des Côtes-d'Armor






— « Un départ de troupes pour le front à la gare de Saint-Brieuc », carte postale (recto), Émile Hamonic (éditeur), sans date [vers août 1914] (AD22, 159 J 53).

D'UNE GUERRE à l'autre

Les prémices d'une folie meurtrière rapportées par la presse des Côtes-du-Nord (juin-juillet 1914)

La montée des nationalismes, l'industrialisation, la course à l'armement, le jeu des alliances entre les nations sont autant d'éléments qui ont contribué à l'émergence de tensions sur la scène européenne au début du XX^e siècle. L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, prince héritier de l'empire austro-hongrois, et de son épouse, la duchesse de Hohenberg, par le nationaliste serbe Gavrilo Princip le

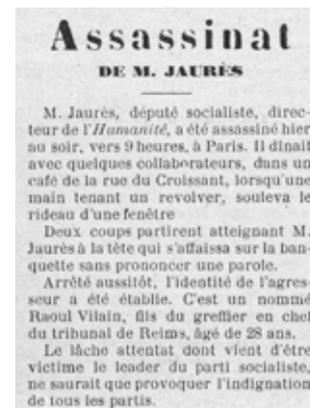
28 juin 1914 à Sarajevo est traditionnellement présenté comme l'événement déclencheur d'un conflit mondial qui provoqua une importante saignée démographique (plus de 10 millions de victimes, dont 1,3 million de soldats décédés en France, y compris environ 130 000 morts pour la Bretagne et 30 000 pour les Côtes-du-Nord). En quelques jours, la crise des Balkans embrase l'Europe : l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie le 28 juillet, l'Allemagne à la Russie le 1^{er} août, à la France, la Belgique et la Serbie les 3 et 4 août, la Grande-Bretagne à l'Allemagne le 4 août...

Dans ce contexte, certaines voix s'élèvent pour dénoncer le péril d'une guerre européenne. En France, Jean Jaurès, député socialiste, fondateur du journal *L'Humanité* et partisan d'une armée défensive, s'évertue à promouvoir les valeurs du pacifisme. Il est assassiné à Paris le 31 juillet 1914 par Raoul Vilain, un jeune nationaliste. Dès lors, socialistes et syndicalistes jusque-là opposés à la guerre, se rallient aux partisans d'une solution armée. C'est l'Union Sacrée !

La France décrète la mobilisation générale le 1^{er} août 1914. À Saint-Brieuc, les futurs « Poilus » rejoignent les quais de la gare (au total sur les 592 000 hommes mobilisés en Bretagne, 125 000 l'ont été dans le département des Côtes-du-Nord entre 1914 et 1918). L'espoir d'une courte guerre évincé par l'âpreté des premiers combats, il a fallu attendre la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 à Rethondes, en forêt de Compiègne (Oise), pour que les hostilités cessent et que le retour des soldats puisse être organisé.



— « ÉTRANGER. Double attentat en Autriche. L'Archiduc François-Ferdinand, prince héritier, et la duchesse sa femme, sont tués à Serajevo (Bosnie), par un étudiant serbe. Ils venaient d'échapper à une explosion », *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, samedi 4 juillet 1914, 44^e année, n° 27 (AD22, JP 58).

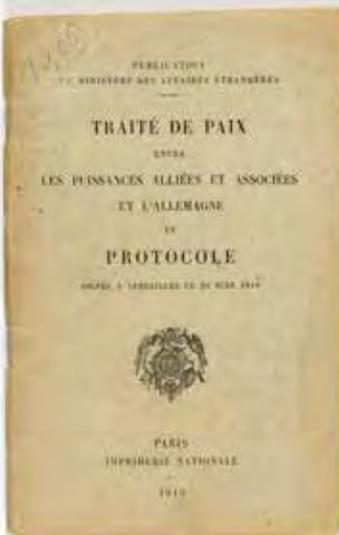


— « Assassinat de M. Jaurès », *Le Lannionnais*, 2 août 1914, 67^e année, n° 31 (AD22, JP 57).

**Le traité de Versailles
(28 juin 1919)**

Signé dans la galerie des Glaces du château de Versailles, à l'endroit même où l'Empire allemand avait été proclamé le 18 janvier 1871, le traité de Versailles a mis officiellement fin à la Première Guerre mondiale. Les puissances victorieuses (France, Grande-Bretagne, Italie, États-Unis et alliés) imposent à l'Allemagne, vaincue et tenue à l'écart des discussions, des conditions territoriales, militaires et économiques draconiennes : réduction des frontières nationales (restitution de l'Alsace et de la Lorraine à la France, démantèlement de la Prusse orientale au profit de la Pologne, placement de la Sarre sous administration internationale), cessions des colonies aux puissances alliées sous l'égide de la Société des Nations, réduction des effectifs et des installations militaires (démilitarisation de la Rhénanie), reconnaissance d'une responsabilité dans le déclenchement de la guerre et paiement de lourdes indemnités réclamées au titre des dommages de guerre.

Après avoir notifié son refus de signer un traité qu'elle considère comme un «diktat», l'Allemagne s'incline sous la menace des Alliés et signe le traité le 28 juin 1919. Accepté par l'Assemblée de Weimar dès le 9 juillet 1919, ce traité est entré en vigueur le 10 janvier 1920, portant en lui, à certains égards, les germes du deuxième conflit mondial.



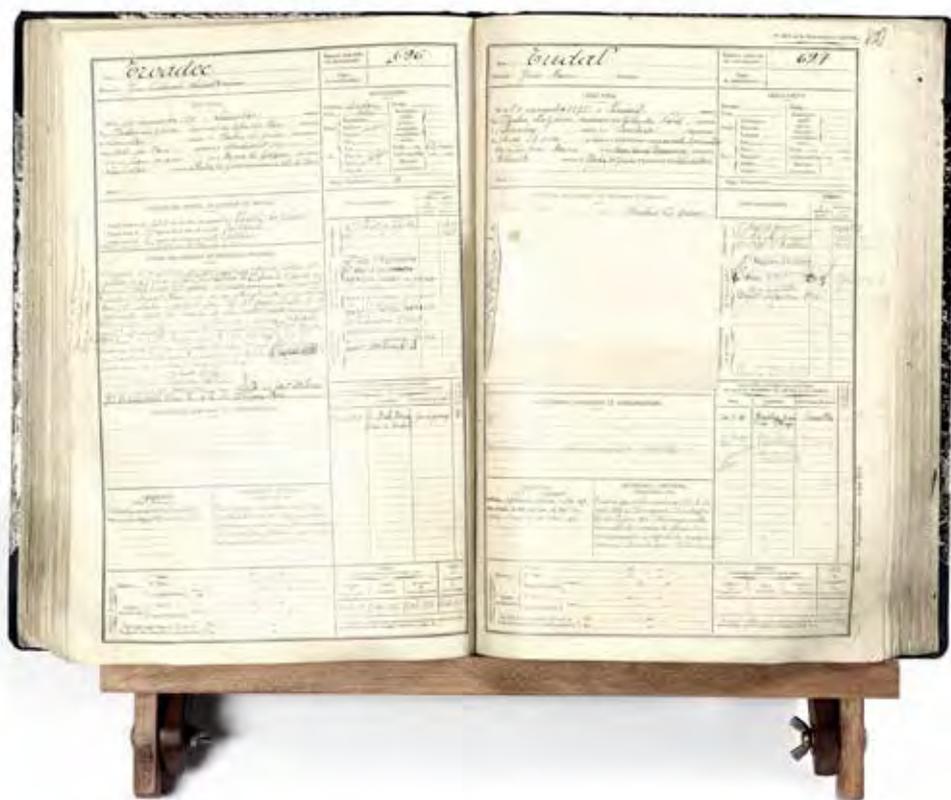
— **MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, *Traité de paix entre les puissances alliées et associées et l'Allemagne et protocole signé à Versailles le 28 juin 1919*, volume broché, 21 cm x 13,5 cm, 221 pages, Paris, 1919 (AD22, 4 bi 1524).**

— « **LA GUERRE !**
L'Empereur d'Allemagne a déclaré la guerre à la France. [...] Mobilisation générale », *Le Réveil des Côtes-du-Nord*, jeudi 5 août 1914, 16^e année, n° 63 (AD22, JP 17/C).



— « **VICTOIRE !**,
Le Réveil des Côtes-du-Nord, dimanche 17 novembre 1918, 20^e année, n° 46 (AD22, JP 17).





— Registre matricule du recrutement militaire de la classe 1915, bureau de Guingamp, 2^e volume (du n° 501 au n° 1000), fiche matricule militaire d'Yves Troadec et d'Yves-Marie Tudal. (AD22, 1 R 2006).

LE RECRUTEMENT militaire

L'histoire de la conscription

En 1795, la Révolution abolit le mode de recrutement de l'Ancien Régime fondé sur le volontariat, puis instaure en 1798 la conscription et l'appel par classe. La loi Jourdan-Delbrel met alors en place une organisation qui va servir de base au recrutement et à l'enrôlement des jeunes gens pendant deux siècles.

Depuis, le service militaire, devenu national en 1965, la conscription et les modalités du recrutement ont connu de nombreuses évolutions, dont :

- la mise en place des conseils de révision et du tirage au sort en 1804 ;
- l'abolition de la conscription en 1814 et son rétablissement en 1818 avec possibilité de remplacement (mesure limitée en 1858, puis supprimée en 1872) ;
- le maintien du tirage au sort en 1872 et 1889, sa suppression et l'organisation du service militaire obligatoire en 1905 ;
- la suspension de la conscription remplacée par la journée d'appel de préparation à la défense en 1997.

La documentation militaire

Les archives des opérations du recrutement, produites par l'administration

militaire pendant cette période et conservées aujourd'hui aux Archives départementales, sont multiples pour retracer le parcours d'un conscrit : les listes et tableaux nominatifs des conscrits, les listes du contingent départemental et du tirage au sort, les tableaux des recensements cantonaux, les procès-verbaux des opérations du conseil de révision, mais surtout les registres matricules.

Les registres matricules

Précieuses sources d'informations, les registres matricules et leurs tables alphabétiques sont conservés dans la sous-série 1 R (préparation militaire et recrutement de l'armée, 1800-1940) à partir de la classe 1867 (jeunes gens nés en 1847) jusqu'à la classe 1940 (jeunes gens nés en 1920). Les conscrits y sont répertoriés par bureau de recrutement, puis par classe d'âge, c'est-à-dire l'année de naissance plus 20 ans (les jeunes gens sont recensés l'année de leurs 20 ans dans le département de leur résidence légale).

Dans les registres matricules sont consignés les états signalétiques et des services de tous les conscrits recensés, hommes du rang, sous-officiers, mais très rarement ceux des

officiers. Le feuillet matriculaire indique principalement : le numéro matricule du conscrit (de 1 à n, attribué lors du recensement), sa classe de recrutement, son état civil (avec filiation), son signalement (couleur des cheveux, des yeux, forme du front, du nez, du visage, taille, signes particuliers), son degré d'instruction évalué de 0 (ne sachant ni lire ni écrire) à 5 (bachelier, licencié...), ses condamnations éventuelles, ses états de service (armée d'active, armée territoriale, réserve), ses affectations, les campagnes effectuées, ses blessures, ses citations et décorations et ses adresses successives. Sauf exception, les registres sont accompagnés d'une table alphabétique destinée à faciliter l'accès au numéro matricule d'un conscrit. ■



— Statuette en plâtre représentant un Poilu de la Grande Guerre, objet commémoratif postérieur à la Première Guerre mondiale portant les mentions « classe 1927 » sur la face antérieure et « Magasins modernes de Morlaix » sur la face postérieure (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 205).

LES TÉMOIGNAGES de soldats

Le carnet de campagne de Gaston Certain (1914-1916)

Gaston Certain est né le 3 septembre 1889 à Prunay-le-Temple (aujourd'hui département des Yvelines). Charpentier de métier, soldat de la classe 1909, il devient cavalier de première classe dans les rangs du 1^{er} Régiment de Chasseurs d'Afrique, après un passage dans le 33^e Régiment de Dragons. Son carnet de campagne débute à la date du dimanche 2 août 1914, jour de la mobilisation générale. Gaston Certain y a consigné des informations quotidiennes offrant une lecture singulière de la Première Guerre mondiale. Le 29 septembre 1918, il reçoit une citation à l'ordre de l'Armée d'Orient. Il décède en 1974 à l'âge de 85 ans.

L'album photographique d'Yves Troadec

Yves Troadec est né à Lanvellec le 10 novembre 1895. Marchand de vin, comme son père, il devient directeur de cinéma à Paris. Soldat du 23^e Régiment d'Infanterie, il couvre toute la guerre 1914-1918 grâce à son «Veste Pocket» (petit appareil photographique à soufflets). Sur ses photos, qu'il développe lui-même, il ajoute des légendes très explicites et réalise ainsi un album à l'intention de sa famille. Ce sont près de 300 clichés photographiques qu'il prend en direct sur le front et qu'il rapporte de la Grande Guerre. Il décède en 1987 à l'âge de 92 ans et laisse à notre regard un témoignage exceptionnel sur la Grande Guerre.

Des travaux universitaires récents portant sur le thème des échanges d'informations entre soldats et reporters sur le front, attribuent aujourd'hui certaines photographies d'Yves Troadec aux frères Joseph et Loys Roux, infirmiers-reporters et prêtres-fantassins au 23^e Régiment d'Infanterie durant la Première Guerre mondiale, également auteurs de plusieurs albums photographiques et de carnets de tranchées.



— Portrait d'Yves Troadec, soldat au 23^e Régiment d'Infanterie, sans date [vers 1915] (collection particulière).

— Carnet de campagne de Gaston Certain, 1914-1916 (AD22, 1 J 130).

— Photographie du cavalier Gaston Certain en tenue militaire de Dragon, sans date [1914-1918] (AD22, 1 J 130).

— Carte du combattant de Gaston Certain (n° 90.120) délivrée le 10 octobre 1935 par l'Office national des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation (AD22, 1 J 130).

L'Office national des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation, ancêtre de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), est né entre 1933 et 1934 de la fusion de trois organes créés entre 1916 et 1926 : l'Office des mutilés et réformés de la guerre créé le 2 mars 1916, l'Office national des pupilles de la Nation créé le 27 juillet 1917, l'Office national du combattant créé le 19 décembre 1926.



— Album photographique d'Yves Troadec (collection particulière).

L'internement des populations civiles étrangères : le camp du Jouguet à Saint-Brieuc

Le 1^{er} septembre 1914, le Ministère de l'Intérieur ordonne l'internement de tous les individus étrangers ennemis ou suspects. Cette décision, en rupture avec les projets d'avant-guerre, entraîne l'enfermement de peut-être 60 000 civils dans des établissements alors désignés sous le nom de « camps de concentration », de « camps d'internement » ou de « colonies d'étrangers ». Il s'agit, pour les autorités, de priver l'ennemi d'un vivier d'hommes mobilisables tout en assurant leur sécurité. Dans ce contexte de tensions et de germanophobie caractéristique de l'entrée en guerre, la France n'ignore pas que le sort des civils français dans les départements occupés par l'Allemagne dépend en grande partie de celui qu'elle réservera aux civils austro-allemands en France.

Contrairement au Ministère de la Guerre, le Ministère de l'Intérieur ne dispose d'aucun local approprié pour les internés civils. C'est pourquoi il entreprend une quête fébrile et précipitée de tout établissement susceptible de recevoir cette affectation (couvents, hôtels ou usines désaffectés, forts désarmés...). Dans les Côtes-du-Nord, le préfet jette rapidement son dévolu sur deux locaux : le site de Saint-Ilan et l'ancienne usine du Jouguet, près de Saint-Brieuc, où est consigné Hugo Ringer le 4 septembre 1914 en compagnie d'un millier d'étrangers.

En janvier 1915, dans le cadre d'une grande réorganisation et d'une spécialisation des dépôts, le Jouguet devient « dépôt de mobilisables ». Tous les internés dits « franco-philés », les femmes, enfants et vieillards quittent progressivement le dépôt, tantôt pour être rapatriés par la Suisse, tantôt pour être transférés vers le dépôt de familles de Saint-Ilan. Ne demeurent au Jouguet que les seuls hommes austro-allemands en âge d'être mobilisés, au nombre d'environ 500. Ils y ont vécu quatre années dans une certaine précarité. Hugo Ringer décrit avec beaucoup d'humour et d'ironie

— Carnets d'Hugo Ringer, un journal sur les conditions de vie au camp du Jouguet à Saint-Brieuc, 1914-1916 (AD22, 9 R 54).



la vie dans ce dépôt, l'installation sommaire des espaces de vie, les rapports avec le corps de garde, les relations humaines entre internés d'horizons socio-culturels très divers, la monotonie des repas ordinaires et les parades pour tuer l'ennui. Alors que de nombreux dépôts restent ouverts jusqu'en 1920, le camp du Jouguet ferme ses portes peu de temps après l'armistice de 1918, en même temps que son proche voisin de Saint-Ilan. Il ne compte plus alors que 350 internés, nombreux ayant été, à l'instar d'Hugo Ringer, rapatriés vers la Suisse ou l'Allemagne.

Hugo Ringer : un civil allemand interné au camp du Jouguet à Saint-Brieuc durant la Première Guerre mondiale

Hugo Ringer est né le 27 janvier 1880 à Lodz, en Pologne allemande. Peintre de formation, il travaille depuis quelques semaines à Amiens lorsque la mobilisation générale est proclamée. Revenu en hâte à Paris dès le 1^{er} août après avoir échappé au lynchage dans son propre appartement, il se rend de lui-même à la Préfecture de police le 3 août 1914. Il reçoit un ordre d'évacuation fixé au 7 septembre 1914.

Terré pendant quatre jours pour échapper à la folie haineuse d'une capitale en ébullition, il parvient à quitter Paris pour une destination inconnue, qu'il pensait être Lourdes. Débarqué finalement à la Ferté-Macé (département de l'Orne), principal nœud de triage de l'Ouest de la France, il y demeure plus de trois semaines, hébergé dans un séminaire, avant d'être dirigé, toujours en wagon à bestiaux, vers la gare de Saint-Brieuc où il débarque le 4 septembre 1914. De là, il rallie à pied, avec un millier de ses camarades d'infortune, l'usine du Jouguet, où la moitié d'entre eux, essentiellement des mobilisables austro-allemands, vont séjourner durant quatre ans et demi. Arrivé au camp du Jouguet, il tient un journal de bord dès le 7 septembre qu'il rédige par étape, s'accordant souvent quelques semaines de répit pour regrouper ses informations et exprimer son ressenti. Constitué de huit carnets (ou cahiers) non reliés (17 cm x 11 cm), rédigés à la main en allemand, le document original comprend un ensemble de 216 pages rapportant la vie au camp du Jouguet entre 1914 et 1916. Atteint de troubles pulmonaires, Hugo Ringer est hospitalisé au printemps 1916. C'est à ce moment, sans doute, que son cahier journal est retrouvé et confisqué par l'administration du camp. A-t-il poursuivi son écriture ? Nul ne le sait. Ce qui demeure certain, c'est qu'ayant été admis à l'internement en Suisse, il manque le train sanitaire en juin 1916, étant toujours retenu à l'hôpital de Saint-Brieuc. Il embarque finalement dans le convoi du 13 janvier 1917 et, après accord de la commission médicale franco-suisse à Lyon qui constate une tuberculose pleuro-pulmonaire, il est interné à Davos Platz. Il quitte cette résidence le 29 octobre 1917 pour être rapatrié vers l'Allemagne. ■



— L'arrivée de prisonniers allemands à Saint-Brieuc, carte postale (recto), Émile Hamonic (éditeur), sans date [vers 1916] (AD22, 16 Fi 5224).

L'ASSOCIATION Bretagne 14-18

Nom : <i>Hallouët</i>		Numéro matricule du recrutement : <i>180</i>
Prénoms : <i>Joseph Honoré</i> Surnoms :		Classe de mobilisation :
ÉTAT CIVIL		
Né le <i>23 septembre 1895</i> , à <i>Trélivan</i> , canton de <i>Duan</i> , département de <i>la Côte du Nord</i> , résidant à <i>Trélivan</i> , canton de <i>Duan</i> , département de <i>la Côte du Nord</i> , profession de <i>cultivateur employé de récolte</i> , fils de <i>Apollinaire</i> et de <i>Léopoldine</i> , domiciliés à <i>Trélivan</i> , canton de <i>Duan</i> , département de <i>la Côte du Nord</i> .		
Marié à :		
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.		
Inscrit sous le n° <i>65</i> de la liste du canton de <i>Duan</i> .		
Classé dans la <i>1</i> partie de la liste en <i>1914</i> .		
SIGNALLEMENT		Degré d'incrustation : <i>2</i>
Cheveux <i>châtain foncé</i> , Yeux <i>bruns foncés</i> , Front <i>haut</i> , Nez <i>rectiligne long</i> , Visage <i>long</i> , Renseignements physiologiques complémentaires :		Taille : <i>1</i> mètre <i>68</i> centimètres.
Marques particulières :		Taille rectifiée : <i>1</i> mètre centimètres.

Les témoignages de «Poilus»

Créée en 1996, l'association *Bretagne 1914-1918* est une association d'étude et de recherche dont l'objet est la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine historique breton lié à la Grande Guerre.

Dès la fin des années 1970, René Richard, son actuel président, a eu l'intuition d'engager des actions de collectage. Au fil des relations de confiance tissées avec des témoins de la Grande Guerre, il a pu recueillir et collecter sous forme de cassettes audio, parfois de cassettes VHS, le témoignage de près de soixante-dix anciens "Poilus" originaires des Côtes-du-Nord.

Il s'agit là d'un fonds sonore d'une richesse exceptionnelle actuellement détenu par l'association *Bretagne 1914-1918* et dont une copie est conservée aux Archives départementales des Côtes-d'Armor. Dans le cadre d'un partenariat destiné à préserver et à valoriser ces précieuses archives orales, de nombreux témoignages ont fait l'objet d'une opération de numérisation. C'est ainsi, par exemple, que les voix d'Alphonse Tiengout, de Joseph Hallouët, de François Conin, de Constant Lanoë résonnent toujours dans la mémoire collective et donnent un relief particulier aux traces écrites des "Poilus" contenues dans les registres matricules du recrutement militaire. ■

— Extrait de la fiche matricule militaire de Joseph Hallouët (AD22, 1 R 1457).

Né le 23 septembre 1895 à Trélivan (Côtes-du-Nord), Joseph Hallouët est cultivateur au début de la guerre. Mobilisé le 12 décembre 1914, il est envoyé au Front en mai 1915 dans le 136^e Régiment d'Infanterie. Cette même année, à Argonne (Champagne-Ardenne), il est blessé à la tête et au poignet par un éclat d'obus. En octobre 1916, après sa convalescence, il retourne au Front en tant que soldat de 1^{ère} classe. Il participe aux batailles de la Somme et du Chemin des Dames en 1916 et 1917. Le 15 décembre 1917, il est classé dans les réserves de l'armée active : son service militaire est terminé, mais il reste mobilisable. Il reste toutefois sur le Front et résiste aux dernières offensives allemandes en juillet 1918. Il est à nouveau blessé au dos, au mollet et au pied. Le 17 septembre 1919, il est mis en congé illimité de démobilisation. Joseph Hallouët obtient un certificat de bonne conduite en plus d'une médaille militaire en 1933 (décret du 7 octobre).

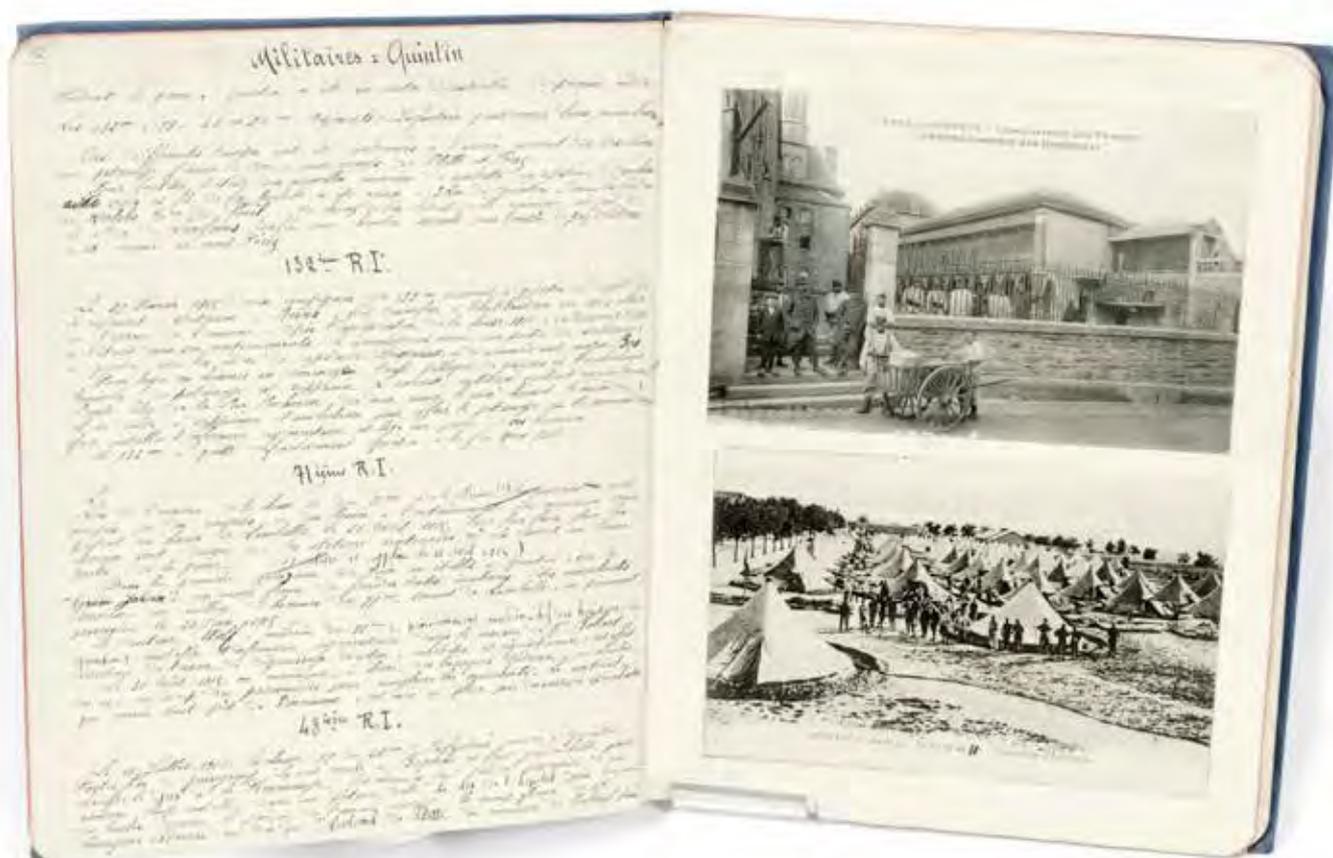


— Premier numéro du bulletin de l'association *Bretagne 1914-1918*, première page, décembre 1996 (AD22, HP 139).

Le premier bulletin de liaison et d'information de l'association est publié en décembre 1996, l'année même de la création de l'association. L'article «La mémoire populaire» signé du président de l'époque, Roger Laouenan, ouvre la première page du bulletin.



— Témoignages d'anciens "Poilus" sur support VHS (dépôt de l'association *Bretagne 1914-1918*), sans date [vers 1970-1980], et copie sur support numérique (AD22, 1 Num 13).



LES NOTICES communales

La rédaction d'une histoire locale initiée par le Ministère de l'Instruction publique

Dès le 18 septembre 1914, le ministre de l'Instruction publique, Albert Sarraut, invite «les instituteurs [...] à prendre des notes sur les événements auxquels ils assisteraient pendant la durée de la guerre et à les consigner afin de les fixer dans la mémoire collective et de les préserver de l'oubli». Le contexte n'étant guère favorable à la rédaction de ces notes, les consignes du ministre ont été très peu appliquées.

En juillet 1919, le ministre de l'Instruction publique, Antonin Lafferre, réitère la démarche. La consigne est cette fois relayée dans chaque département par le préfet : l'inspecteur d'académie demande alors aux inspecteurs primaires de leur faire parvenir ce qui va désormais s'intituler

les «notes communales» ou «notices communales». Sorte de répertoire d'histoire locale, ces notices abordent différents chapitres : mobilisation, administration de la commune, ordre public, vie économique, aisance et paupérisme, enfants et garderies, hôpitaux et ambulances, enfants de la commune ayant combattu pour la patrie... Conservées aux Archives départementales des Côtes-d'Armor sous la cote 1 T 402 (fonds de l'Inspection académique), ces notices proviennent majoritairement des circonscriptions de Dinan et de Guingamp. De la simple liste des morts pour la France à un exposé détaillé des divers aspects de la vie de la commune, leur contenu se révèle d'un intérêt inégal et d'une importance fort variable. Malgré tout, ce fonds constitué de soixante-dix notices s'avère très précieux et unique tant il rend compte de l'histoire des communes du département durant la Grande Guerre.

— «Quintin pendant la guerre, 1914-1919 (essai sur l'histoire locale). Notes sommaires», notice communale, par l'instituteur Charles Le Pechout, 1919 (AD22, 1 T 402).

Parmi les notices communales conservées aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, celle de Quintin, rédigée en 1919 sur un cahier de 90 pages, est la plus complète et la plus détaillée. La table des matières, en l'occurrence paginée, permet de repérer et d'identifier rapidement les thématiques qui y sont abordées : écoles, hôpitaux, mobilisation, morts pour la France, prisonniers, réfugiés... Des cartes postales viennent parfois illustrer le propos.

Notices communales consultables sur le site des Archives départementales (archives.cotesdarmor.fr)

Le fonds LÉOPOLD DE BELLAING

Le fonds de Bellaing a été donné aux Archives départementales des Côtes-d'Armor le 22 février 2010 par Monsieur Bruno Moreau de Bellaing, petit-fils de Léopold de Bellaing. Ce fonds est constitué de documents personnels de Léopold de Bellaing (lettres, cartes postales...) remontant pour l'essentiel à la Première Guerre mondiale. Jacques Léopold Marie Joseph Moreau de Bellaing est né le 12 mars 1875 à Vendôme (Loir-et-Cher). Engagé volontaire en 1893, il est lieutenant de réserve au 24^e Régiment de Dragons lorsque la guerre éclate en 1914. Nommé Capitaine de réserve à titre temporaire en 1915, puis à titre définitif en 1916, il est détaché au 73^e Régiment d'Infanterie Territoriale. Domicilié à Guingamp, il était marié à Marie Charlotte Anna Hingant de Saint-Maur.

1 — Écusson du 24^e Régiment de Dragons, dessiné et exécuté à la demande du lieutenant Léopold de Bellaing après la bataille de l'Yser, sans date [1914-1915] (AD22, 174 J 1).

2 — Petit drapeau français « offert par les habitants de Valognes aux 7^e et 8^e escadrons du 24^e Dragons – 16 août 1914 » (AD22, 174 J 1).

3 — Lettre de Léopold de Bellaing adressée à sa femme Marie Charlotte Anna Hingant de Saint-Maur, 25 août 1915 (AD22, 174 J 7).
À noter dans le coin supérieur gauche de la lettre, une fleur de lin.

4 — Lettre de Charles Le Goffic, futur membre de l'Académie française, adressée au capitaine Léopold de Bellaing, 6 février 1918 (AD22, 174 J 8).

5 — Photographie de Léopold de Bellaing lors de la campagne de l'Yser, 1914-1915 (AD22, 174 J 12).

6 — Photographie de Chrapnell, le chien de Léopold de Bellaing, lors de la campagne de l'Yser, sans date [1914-1915] (AD22, 174 J 12).

7 — Journal de Léopold de Bellaing, 1914-1918 (AD22, 174 J 2).
Deuxième volume : Mémorial de Boesinghe (Belgique), inauguré le 15 septembre 1929, comprenant notamment un calvaire du XV^e siècle provenant de Louargat (Côtes-d'Armor), un dolmen d'Hénansal (Côtes-d'Armor), ainsi que quelques pierres et des arbres de Bretagne. Le Mémorial de Boesinghe a notamment été érigé en souvenir de la 87^e Division d'infanterie territoriale qui a essuyé la première attaque aux gaz asphyxiants déclenchée par les Allemands le 22 avril 1915 dans le secteur d'Ypres.



5



6



7

1914-1918 : À L'ÉCOLE comme à la guerre !

Mobilisation générale vers une guerre totale, «bourrage de crâne»..., la guerre 1914-1918 ne pouvait laisser l'école de côté. Après avoir alimenté le sentiment de revanche à la suite de la défaite de 1870, l'école se met au diapason de l'Union Sacrée et mobilise toutes les activités des élèves pour les objectifs patriotiques que lui assigne le pays : soutenir et tenir !

Derrière ces deux verbes, mesure-t-on combien le quotidien de l'école fut bouleversé par la guerre ? On voit partir la moitié des maîtres pour le Front (370 maîtres publics sur 700) et s'absenter jusqu'à un quart des élèves à des fins de productions agricoles. On se met à évoquer la guerre dans toutes les activités de l'école, à la raconter comme à l'honorer. Les morts de la commune hantent désormais les murs de la classe... Dès qu'un signe d'essoufflement apparaît, comme en 1917, des relances institutionnelles et des sollicitations nouvelles incitent les écoliers à produire des rédactions et des dessins sur la guerre.

Cette mobilisation scolaire a produit, de fait, de nombreux documents d'archives. L'ensemble le plus remarquable est constitué par les notices communales écrites par les enseignants au sortir de la guerre.

Les bâtiments scolaires réquisitionnés

Tous les grands édifices scolaires sont transformés en hôpitaux militaires. A Saint-Brieuc, l'école Saint-Charles devient l'hôpital militaire n°3 et l'école La Providence l'hôpital militaire auxiliaire n°14. Le lycée (aujourd'hui collège Anatole Le Braz) reçoit l'hôpital militaire n°7, l'École normale de garçons, l'hôpital complémentaire n°8 et l'École normale de filles, l'hôpital n°6. Les notices communales attestent l'installation d'hôpitaux dans les écoles à Châtelaudren, Glomel, Quintin, Évran ou Paimpol.

Une pédagogie de guerre

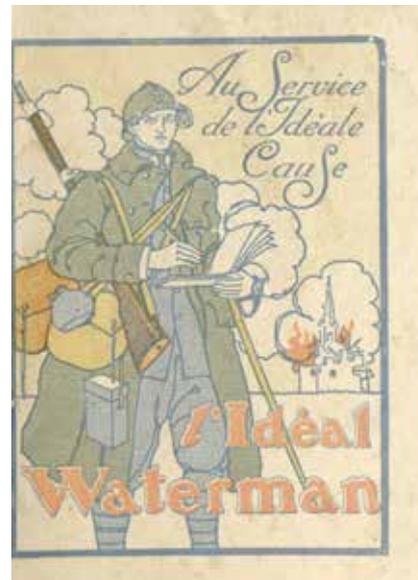
De 1914 à 1918, une partie importante de l'enseignement porte les causes du conflit, le combat de la France pour « la liberté, la justice et le droit », l'héroïsme des soldats...

« La dictée devient l'occasion de découvrir un texte magnifiant les soldats. La rédaction vise à rendre hommage aux alliés de la France ou à célébrer un héros de la guerre. La leçon d'histoire permet de rappeler que la France est le pays des droits de l'homme défendus par les soldats de l'an II, dont les « Poilus » sont les successeurs. Le dessin met en scène la défaite souhaitée des « Boches ». Les travaux manuels servent à exprimer la solidarité avec les combattants du front, pères, frères, oncles des élèves (...). Même le calcul épouse son temps : la distance de tir des canons remplace les robinets dans l'énoncé des problèmes ».

(Source : GUYVARCH Didier, LAGADEC Yann, *Les Bretons et la Grande Guerre. Images et histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 126).

Une élève, Marie-Paule Salonne

Marie-Paule Salonne (Morlaix 1902 - Plancoët 1947), scolarisée au collège de jeunes filles de Dinan situé rue Broussais, produit de nombreux petits journaux qu'elle qualifie elle-même de fantaisistes. Elle y fait preuve d'un recul et d'un sens critique rares par rapport au conflit, à la propagande et à la censure qui l'entourent. ■



— « Au service de l'Idéale cause, l'Idéal Waterman », couverture d'un carnet de prise de notes, 1918 (AD22, 159 J 53).



— Photographies prises dans l'École normale de garçons devenue un hôpital pour grands blessés et convalescents, photographies de Suzanne Faruel, institutrice à l'école Baratoux à Saint-Brieuc et fille du directeur de l'école annexe Alphonse Faruel, sans date [1914-1918] (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n°184).

— Morceaux choisis du petit journal fantaisiste *LE HOU-HOU* de Marie-Paule Salonne, 1915 (AD22, fonds Salonne, 159 J 64).

LA FEMME dans la Grande Guerre : de l'allégorie féminine à la femme idéalisée

La femme idéalisée

Idéalisée, la figure féminine devient un symbole d'encouragement pour les soldats qui se sentent réconfortés en admirant une image parfaite de la femme. Cette icône joue aussi un rôle moral. La femme est une épouse, une soeur, une fille exemplaire qui, certes, contribue à l'essor économique du pays en se substituant aux hommes partis au Front, mais soutient aussi ces derniers en participant à des actions de charité au profit de la France et des Français.

1 — **La femme, symbole de la victoire : « Comptoir national d'escompte de Paris. Emprunt national 1918. Pour hâter la Victoire, et pour nous revoir bientôt, Souscrivez ! », affiche, Auguste Leroux (dessinateur), Joseph Charles (imprimeur), Paris, 120 cm x 79 cm, 1918 (AD22, 12 Fi 93).** Affiche représentant une allégorie de l'Alsace et de la Lorraine. Deux jeunes filles se tiennent dans les bras l'une de l'autre.



Les marraines de guerre

Pour avoir écrit des courriers, adressé des colis et rendu visite aux soldats blessés dans les hôpitaux, les marraines de guerre ont joué un rôle très important durant la Première Guerre mondiale. En effet, dès la fin de l'année 1914, la guerre s'enlise. Pour remonter le moral de certains soldats, notamment ceux qui n'ont pas ou ne possèdent que très peu de famille et ne reçoivent ni courrier ni colis, des associations sont créées pour instaurer et encourager le rôle de marraine de guerre. Largement soutenue par le ministre de la Guerre Alexandre Millerand, cette initiative a d'ailleurs été relayée par la presse à travers des petites annonces. Il est arrivé que certaines marraines de guerre sortent du strict cadre moral et patriotique de leur action et qu'elles aient été, à ce titre, qualifiées de femmes aux mœurs légères. Des unions ont d'ailleurs vu le jour entre certains fileuls et leur marraine de guerre à l'issue du conflit.

2 — **Lettre de Camille Lambert à sa marraine de guerre Jeanne Chaumont, 6 août 1916** (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 100). Camille Lambert était instituteur. Il a échangé une correspondance « intense » avec sa marraine de guerre Jeanne Chaumont, dont il était vraisemblablement épris. Il est mort sur le champ de bataille le 11 décembre 1916. Dans cette lettre, Camille Lambert adresse à sa marraine une fleur cueillie dans un trou d'obus près de la tranchée.



Les infirmières

Nombreuses sont les femmes qui partent soigner les blessés et s'engagent dans les hôpitaux. Certaines vont même sur le Front pour porter les premiers secours.

3 — **« Femmes que vous êtes jolies... », chanson imprimée d'après la poésie d'E. Favart et la musique de P. Codoni, Paris, sans date [première moitié du XX^e siècle]** (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 86).

4 — **La femme, une source d'espoir et de réconfort pour les soldats : « Fleurs des tranchées », Les chansons d'un marsouin, paroles d'André Chenal et musique de Paul Maurice, Paris, sans date [première moitié du XX^e siècle]** (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 86).





6625. - TRÉGUIER. - Le Monument aux Morts de la Guerre (Par Francis RENAUD)
Coll. E. Hamonic, S

— La femme endeillée : « La Pleureuse » (1922), monument aux morts de la ville de Tréguier réalisé par l'artiste Francis Renaud, carte postale (recto), Émile Hamonic (éditeur), sans date [première moitié du XX^e siècle] (16 Fi 6530). Monument aux morts de type pacifiste représentant une femme éplorée vêtue de la traditionnelle cape de deuil à grande capuche. L'auteur, Francis Renaud (1887-1973), a notamment participé au renouvellement de l'art breton pendant l'entre-deux-guerres au sein du mouvement des *Seiz Breur*.



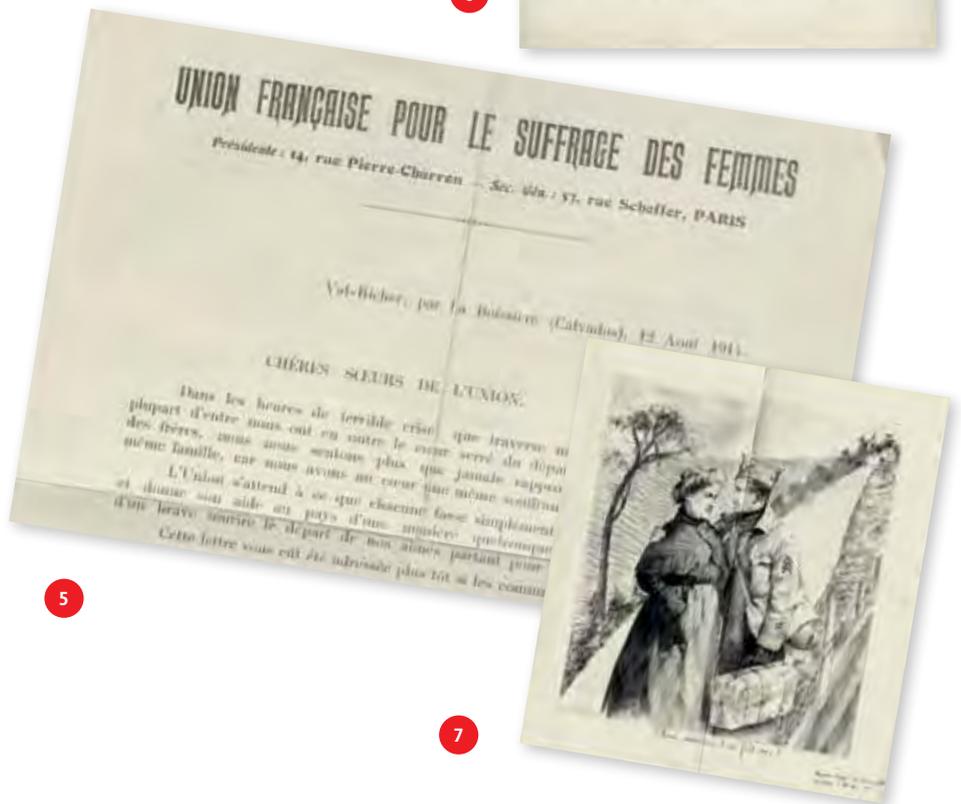
6

La femme sacrifiée, la femme face à l'attente et face au deuil

Durant les quatre années du conflit, voire plus dans certains cas, la femme ne connaît pas de répit. Son sacrifice est réel : le devoir patriotique l'amène à remplacer l'homme au travail, à jouer le rôle de chef de famille et à endurer l'attente, parfois le deuil. L'épanouissement féminin ne se manifesterait qu'à partir des années 1920 et 1930.

7 — La femme face à l'attente : « Allons Maman, t'en fais pas », dessin de Marguerite Couapel, élève à l'école publique des filles de Merdrignac, 23 mars 1917 (AD22, 1 T 311). Dessin réalisé à la suite de la demande de la Ligue de l'enseignement en mai 1917 présentant une exposition intitulée « L'école et la guerre » effectuée entre autres à partir de différents travaux d'élèves (dessins, rédactions...).

5 — La femme aux champs : extrait du courrier de Marguerite de Witt-Schlumberger, présidente de l'Union française pour le Suffrage des Femmes, adressée aux membres de l'Union, 12 août 1914 (AD22, 159 J 4). Le 7 août 1914, le Président du Conseil, René Viviani, lance un appel aux paysannes françaises et à leurs enfants, craignant, en effet, les conséquences des campagnes désertées par les hommes partis au Front. La mobilisation des ouvrières sera plus tardive. Les habitantes des Côtes-du-Nord sont particulièrement concernées par cet appel, l'économie départementale étant avant tout agricole. Dans son courrier, la présidente fait référence à l'Appel aux femmes de René Viviani et incite les femmes à agir pour le pays et à éviter pour le moment toute manifestation féministe contre la guerre.



5

6 — La femme face à l'attente : La Famille Chrétienne, « Le malheur qui passe... », Bulletin paroissial de Sainte-Anne-de-Robien, 6 septembre 1914, 3^e année, n° 41 (AD22, Bull. par. Saint-Brieuc/1914). « (...) Et l'on voit alors l'interminable défilé de mères, des soeurs, des enfants, des vieillards, qui vont d'un bureau à l'autre pour avoir des nouvelles que personnes, hélas !, ne peut leur donner. En guise de consolation, ils se rabattent sur un maigre communiqué officiel qui ne leur apprend rien de ce qu'ils voudraient savoir, ou sur un journal qui ne les renseignera pas davantage. Et nous en sommes tous là, nous en souffrons ! Oui, le malheur est tombé sur nous ».

7

LE SOUTIEN à l'effort de guerre



— Pochettes réalisées à l'occasion des *Journées des Éprouvés de la Guerre*, 1915 (AD22, 65 Fi).

Passés les premiers mois de guerre, lorsqu'il s'est avéré que le conflit serait plus long qu'escompté, l'Arrière a rapidement cherché à soutenir ses combattants. Si le rôle de la presse pour soutenir le moral des soldats est connu, l'effort de guerre a nécessité l'arrivée de capitaux que, rapidement, l'État n'a plus été en mesure de fournir. Afin d'y remédier, plusieurs emprunts successifs ont été organisés qui nous sont aujourd'hui connus grâce à de superbes et parfois édifiantes affiches. De manière moins spectaculaire, mais tout aussi efficace, la population civile a également été sollicitée à l'occasion de quêtes publiques, de concerts et fêtes de bienfaisance, de ventes d'objets patriotiques ou encore par le biais de loteries.

Comme en témoignent aujourd'hui médailles, épinglettes, affiches et cartes postales, les journées dédiées à différentes causes se sont aussi multipliées. Si la *Journée des Régions Libérées*, la *Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes Coloniales*, la *Journée de l'Orphelinat aux Armées*, la *Journée nationale des Tuberculeux anciens militaires* ou encore la *Journée du «75»* restent moins connues que la *Journée des Poilus* ou la *Journée Serbe*, il n'en demeure pas moins qu'elles ont permis de soutenir financièrement de nombreuses associations caritatives au profit de victimes civiles et militaires.

Les Journées des Éprouvés de la Guerre (1915)

Le 26 septembre 1915, les *Journées des Éprouvés de la Guerre* ont donné lieu à l'organisation d'une tombola préalablement annoncée dans la presse. D'énormes quantités de petites pochettes illustrées d'une Victoire ailée dessinée par Luc-Olivier Merson ont été éditées, chacune d'entre-elles contenant une gravure en couleurs ou en noir représentant une personnalité militaire, un uniforme, un héros...

Le public interpellé dans la presse (« Achetez les petites pochettes pour le prix que vous voudrez ! »), l'opération semble avoir remporté un franc succès. En effet, 100 000 pochettes contenaient, en lieu et place du dessin, un numéro donnant droit à un tirage au sort organisé par le Crédit Foncier de France. Outre les trois principaux lots constitués de bons de 25 000, 10 000 et 5 000 francs, les autres gains allaient de 5 à 1 000 francs, les bons étant échangeables contre des mar-

chandises dans tous les magasins de France. Les Archives départementales des Côtes-d'Armor conservent 31 de ces pochettes, dont 28 n'ont jamais été ouvertes...

— Médailles, épinglettes, petits drapeaux, pochettes et carnets de tombola, 1915-1917 (AD22, 65 Fi).





Registre de délibérations du conseil municipal de Languédias, 1876-1919 (AD22, 2 E dépôt 64/2). Résultat d'une souscription faite en novembre 1914 au profit des soldats de la commune pour leur procurer des vêtements chauds. Souscription, due à l'initiative de l'institutrice et de l'épouse du maire, ayant permis de recueillir la somme de 100 francs.

LES COMMUNES dans la Grande Guerre

De la mobilisation jusqu'à la fin du conflit et les années suivantes, les communes ont été un rouage essentiel des relations entre l'institution militaire, les organismes sociaux, les soldats et leurs familles.

Grâce à l'élan patriotique qui caractérise l'entrée en guerre, des initiatives privées voient le jour : collectes, colis et courriers au profit des soldats, actions des mairies de guerre... Ces initiatives sont généralement relayées par les communes, comme en témoigne le registre de délibérations du conseil municipal de Languédias.

Puis arrivent les terribles nouvelles, la nécessité d'annoncer le ou les deuils aux familles. Parfois l'information provient du courrier d'un compagnon d'arme ou par la poste. A la campagne, le maire reçoit l'avis ou le télégramme officiel du régiment annonçant la disparition ou le décès du combattant, lui demandant « de bien vouloir, avec tous les ménagements nécessaires en la circonstance, prévenir la famille du soldat... ». À Gommenec'h, le maire et son adjoint ont dû s'acquitter à 63

reprises de cette tâche entre août 1914 et la fin de l'année 1919. Lorsque le soldat est blessé, disparu ou « Mort pour la Patrie », la famille est en partie prise en charge par la Nation : allocations militaires pour les veuves ou les soldats invalides, adoption par la Nation des enfants mineurs dont la scolarité et les soins sont assurés par l'État... Là, encore, c'est l'administration communale, le secrétaire de mairie au premier chef, qui assure le lien avec les administrations concernées en rédigeant les courriers de demandes d'allocations diverses ou en aidant les bénéficiaires à compléter les nombreux formulaires administratifs nécessaires.

Enfin, vient le temps du souvenir et des hommages rendus aux combattants. La commune fait ériger des monuments en souvenir de ses enfants « Morts pour la France ». Le maire sollicite des subventions qui sont accordées par l'État, au prorata du nombre de décès. La municipalité organise des cérémonies commémoratives et patriotiques, au cours desquelles sont remises aux anciens combattants des « plaquettes souvenir » et des décorations au nom de « la Patrie reconnaissante ». ■

Liste des militaires de la commune de Boquéhould pressentis pour recevoir la « plaquette pour casque-souvenir », 1919 (AD22, 2 E dépôt 4/20).

Après la fin du conflit, différents objets, armes ou munitions démilitarisées, ont été offerts « en souvenir » aux communes ou aux soldats. C'est le cas des obus qui ornent parfois les monuments aux morts. Un décret du 18 décembre 1918 prévoit que le Gouvernement français reconnaissant remettra aux combattants une plaque de forme spéciale, en cuivre embouti et doré, destinée à recouvrir la visière de leur casque et portant au centre un médaillon ovale entouré de lauriers avec l'inscription « SOLDAT DE LA GRANDE GUERRE 1914/1918 ». Cette inscription est précédée d'un espace destiné à recevoir le grade, les prénom et nom du titulaire. Ces plaquettes sont remises lors des cérémonies patriotiques ou commémoratives.



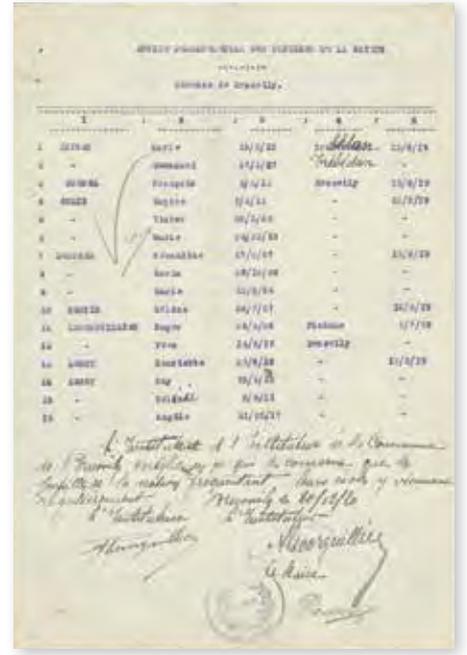
1 — **Registre d'inscription, dossier d'attribution et carte de combattant ou d'invalidité, 1920-1931** (AD22, 1008 W 29, 2 E dépôt 47/11, 3 R 339). Plus de 52 000 cartes ont été attribuées en Côtes-d'Armor au titre de combattant de la guerre 1914-1918.

Les dossiers constitués pour l'attribution du titre d'ancien combattant comportent des renseignements d'état civil, parfois une mention de la profession, les attestations du bureau de recrutement indiquant les unités auxquelles le militaire a appartenu, la déclaration des états de services militaires entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918, et la décision de « l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation ». On y trouve parfois quelques renseignements médicaux. La carte de couleur verte, comporte une photographie du titulaire et un numéro d'ordre correspondant au dossier. Pour en bénéficier, il fallait justifier de 90 jours de présence dans une unité combattante, d'une blessure, d'une maladie contractée en service ou d'avoir été fait prisonnier. La carte étant attribuée pour une période donnée, le maire de la commune de résidence en sollicite périodiquement le renouvellement pour le compte du combattant. Les registres d'inscription conservés aux Archives départementales des Côtes-d'Armor sont des répertoires numériques constitués dans l'ordre d'attribution des cartes. Les répertoires alphabétiques ont malheureusement disparu. Les Archives départementales ont donc entrepris en 2014 la constitution de la base de données alphabétiques portant sur 40 000 noms, afin de faciliter la consultation des dossiers de demande de carte.

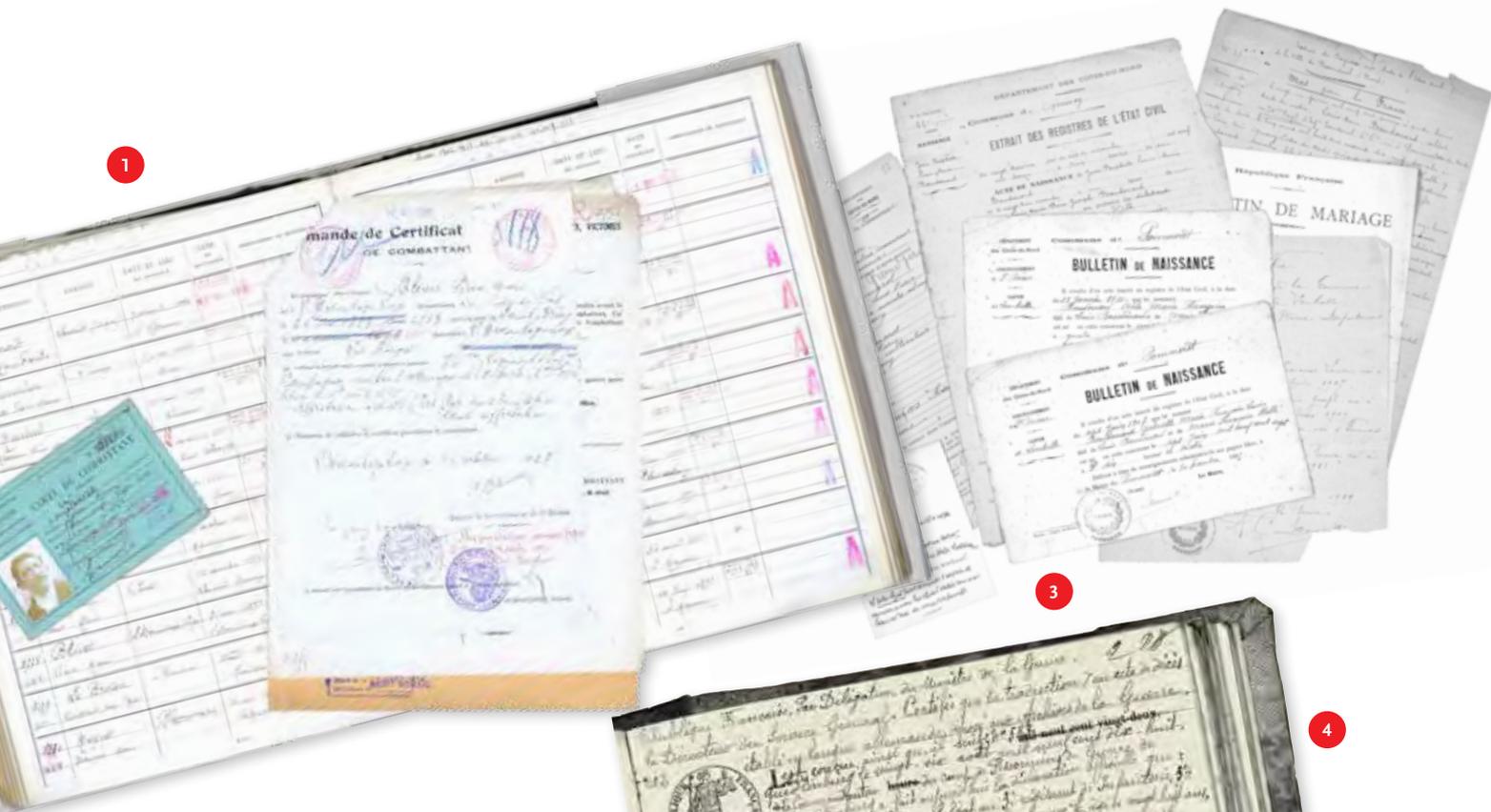
2 — **Liste communale de Brusvily, 1920-1921** (AD22, 3 R 336). Chaque maire tient à jour et transmet à l'Office départemental des pupilles de la Nation, la liste des enfants adoptés par la Nation résidant dans sa commune et fréquentant régulièrement l'école primaire.

3 — **Dossier individuel de pupille de la Nation des quatre enfants Baudouard, domiciliés à Pommeret et dont le père a été déclaré « Mort pour la France », 1917-1919** (AD22, 3 R 308). C'est le grand-père maternel qui est le tuteur des enfants et présente la demande d'adoption par la Nation. La mairie établit les pièces relatives à la demande d'instruction du dossier : bulletin de mariage des parents, certificat de décès établi d'après les registres d'état civil ou titre de pension ou de réforme du soldat, bulletin de naissance et certificat de vie des enfants. Les formulaires de requête sont également généralement remplis par le secrétaire de mairie, le demandeur y apposant seulement sa signature.

4 — **Registre des décès de la commune de Commenc'h, 1912-1926** (AD22, 7 E 63/41). Entre 1914 et 1919, 63 soldats et marins de la commune sont « Morts pour la France », dont certains, très loin de leur pays, à l'instar des prisonniers en Allemagne. Jusqu'en 1924, des jugements rectificatifs de l'état civil sont rendus, attestant du décès avéré (par témoignage ou selon toute probabilité) de soldats dont on restait sans nouvelles. Le maire, ou son adjoint quand celui-ci était mobilisé, avait alors la terrible mission d'annoncer la funeste nouvelle aux familles.



2



3



4



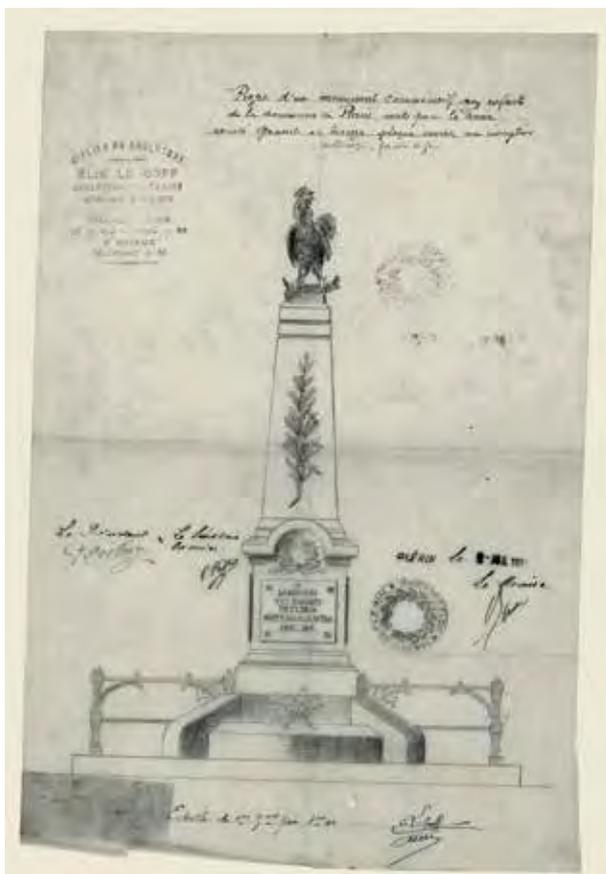
— Inauguration du monument aux morts pour la France de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem, carte postale (recto), J. Gouriou (éditeur), sans date [vers 1921] (AD22, 159 J 53).

LES MONUMENTS AUX MORTS pour la France

La vague des monuments aux morts de la Première Guerre mondiale a probablement été l'une des plus consensuelles qui soit en France. L'engouement qu'elle a suscité a probablement été proportionnel à l'intensité de la tragédie à laquelle furent confrontées les consciences de l'époque. Plus de 30 000 monuments aux morts ont ainsi été érigés en France à la suite de la Grande Guerre.

Érigés à titre d'hommage public dans la quasi-totalité des communes françaises, ces monuments sont le témoignage matériel manifeste de la reconnaissance de la Nation. Leur présence dans le paysage est surtout le fait d'anciens « Poilus » décidés à agir collectivement pour honorer durablement la mémoire de leurs compagnons d'armes disparus.

Constituées durant la guerre ou immédiatement après celle-ci, les associations d'anciens combattants ont été à l'origine du vote de la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre. Cette loi institua dans chaque commune la tenue d'un Livre d'or portant les noms des soldats déclarés « Morts pour la France » (loi du 2 juillet 1915, modifiée



— Projet du monument aux morts pour la France de la commune de Plérin, plan sur calque, 1919 (AD22, 2 O 187/3).

Monument en granite en forme d'obélisque couronné d'un coq gaulois à l'attitude triomphante. Commandé par la municipalité de Plérin, le monument aux morts érigé en l'honneur des victimes de la Grande Guerre est une oeuvre de l'artiste briochin Elie Le Goff. Il a été inauguré en présence de la population et des membres de la Société de secours mutuels du patronage Jeanne d'Arc le 2 novembre 1919 sous la présidence de Gaubert, maire, assisté à l'occasion de son premier adjoint et du Conseil municipal. La bénédiction, associée à cette cérémonie, a été donnée par le vicaire général Le Petit.

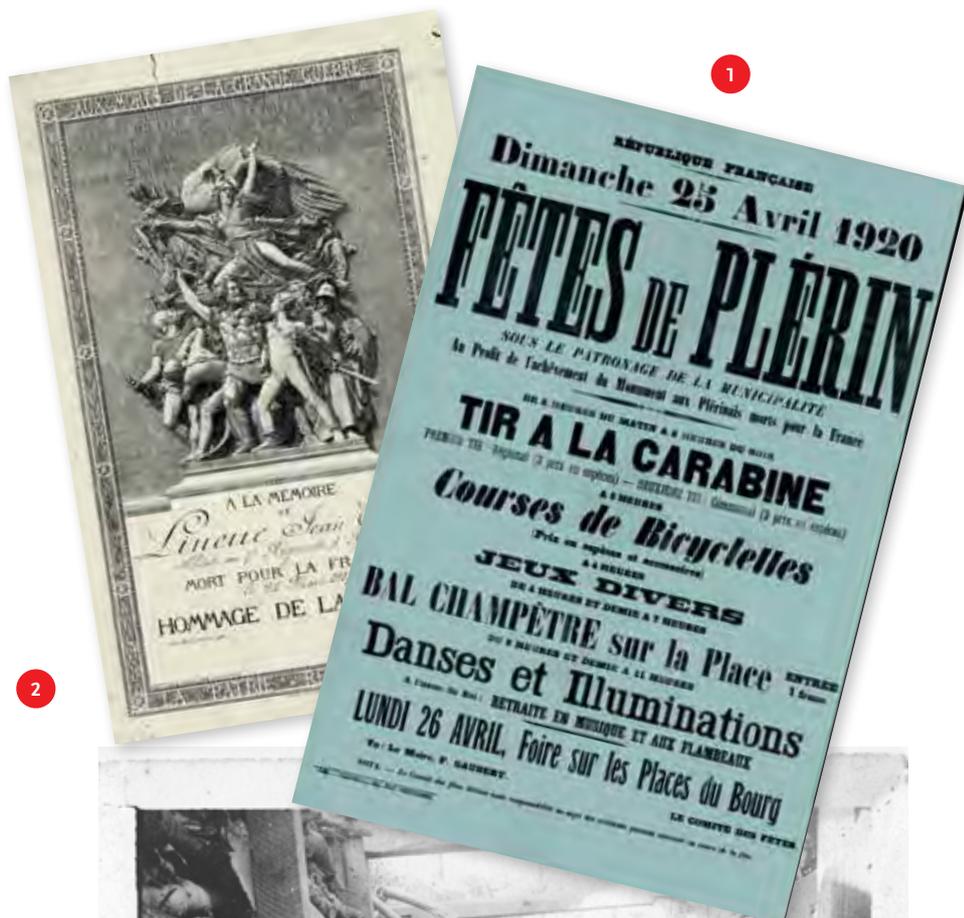
par la loi du 22 février 1922) et nés ou résidant dans la commune. Elle incita les communes à prendre toutes les mesures de nature à favoriser la glorification des soldats morts pour la patrie, dont la construction de monuments commémoratifs. La loi du 31 juillet 1920 fixa par la suite, sous l'autorité des préfets, les conditions d'attribution et de calcul du montant des subventions versées par l'État aux communes pour l'érection d'un monument aux morts. Une commission dite «de contrôle» avait la charge d'approuver les projets selon des critères artistiques.

Oeuvres à forte valeur mémorielle et à fonction éminemment commémorative, les monuments aux morts de la Grande Guerre exercent pleinement leur rôle lorsqu'ils sont associés à une célébration nationale, en l'occurrence le 11 novembre, date de la signature de l'Armistice. Les monuments aux morts sont juridiquement des biens relevant de la responsabilité des municipalités. ■

1 — « Fêtes de Plérin sous le patronage de la municipalité. Au Profit de l'achèvement du Monument aux Plérinais morts pour la France », affiche, 55 cm x 82 cm, René Prud'homme (imprimeur), avril 1920 (AD22, 4 M 9).

2 — « À la mémoire de Jean Étienne Lineuc, soldat au 7^e Régiment d'Infanterie Mort pour la France le 22 mars 1917. Hommage de la Nation », diplôme d'honneur institué par la loi du 27 avril 1916, sans date [1917-1918] (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 36).

3 — Jean-Étienne Lineuc, cultivateur domicilié à Plérin, soldat du 7^e Régiment d'Infanterie, photographié dans une tranchée de deuxième ligne à la Tranchée d'Argonne, correspondance datée du 4 juin 1916 (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 36). Jean-Étienne Lineuc : fils de Germain Lineuc et de Marie-Françoise Lemaître, né à Yffiniac le 23 octobre 1889, frère de François et de Victor-Etienne. Soldat de la classe 1909, matricule 147 (bureau de Saint-Brieuc), incorporé au 47^e Régiment d'Infanterie à compter du 1^{er} octobre 1910, passé dans la réserve le 1^{er} octobre 1912, rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 2 août 1914, évacué blessé à l'hôpital complémentaire n° 30 à Rennes d'octobre à décembre 1914, affecté au 7^e Régiment d'Infanterie le 14 mars 1915, décédé le 22 mars 1917 à la suite d'un accident en service commandé à l'hôpital de Toul (Meurthe-et-Moselle). « Mort pour la France ».



« LA GRANDE COLLECTE » : sur les chemins de l'histoire familiale et de la mémoire combattante...

Organisée à la fin de l'année 2013 par le Service interministériel des Archives de France, la Mission du Centenaire, la Bibliothèque nationale de France et Europeana 1914-1918, « La Grande Collecte » a donné lieu à la constitution d'une masse documentaire inédite, aujourd'hui consultable sur le portail de la Bibliothèque numérique européenne (www.europeana1914-1918.eu). Pour y avoir participé, les Archives départementales des Côtes-d'Armor ont accueilli à cette occasion plus de 200 contributeurs dont la démarche spontanée, et souvent empreinte d'une grande charge émotionnelle, a permis d'effectuer plus de 15 000 vues numérisées d'objets, de documents et d'effets personnels de soldats d'horizons géographiques divers, mobilisés durant la Première Guerre mondiale. Les objets et les documents présentés dans le cadre de l'exposition « Les Côtes-du-Nord dans la Grande Guerre (1914-1918). Fonds et collecte » sont donc le résultat d'une mobilisation citoyenne soucieuse de valoriser, dans un contexte de commémorations, un héritage collectif à travers des témoignages individuels et des souvenirs familiaux.

Cette restitution est aussi l'expression d'un parti-pris généraliste accordant une place de choix à l'action des contributeurs. Le regard qu'ils portent sur la Première Guerre mondiale mérite que l'on s'y arrête. Mais, cette restitution est aussi, à certains égards, le fruit d'une démarche destinée à identifier et à mettre en valeur, parmi les nombreuses contributions, des éléments d'un intérêt manifeste pour la connaissance de l'histoire du département des Côtes-d'Armor, voire d'ailleurs. Les documents relatifs à René Villard en sont un témoignage significatif (p. 23).

1 — Diplôme de la Légion d'honneur.

Diplôme de la Légion d'honneur de Marie-Ange Toussaint Biard (classe 1903) délivré le 6 novembre 1962, comprenant un portrait et des médailles (médaille militaire, médaille de l'Ordre national de la Légion d'honneur, Croix de guerre...). Originaire de Pléven (Côtes-d'Armor), Marie-Ange Toussaint Biard fut affecté au 47^e RI pendant la Grande Guerre.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 3.



2 — Facéties militaires.

Série d'assiettes à dessert à décor polychrome figurant des scènes de vie humoristiques dites « facéties militaires ». Production en série de la Faïence de Sarreguemines (Moselle), 1902.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 27.



3 — Casque, plaque militaire et photographie.

Casque Adrian (modèle 1915) équipant les troupes françaises pendant la Première Guerre mondiale. Casque porté par l'un des trois frères Lineuc (François, Victor et Jean-Étienne), soldats originaires de la région de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). François Lineuc, figurant sur la photographie, fut le seul survivant de sa fratrie. Il portait le matricule 2343 gravé sur sa plaque militaire.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 36.



4 — Montre en cuir.

Objet personnel d'un "Poilu" originaire d'Allineuc (Côtes-d'Armor) : montre à gousset avec bracelet en cuir.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 47.

5 — Paire de jumelles et son étui.

Paire de jumelles (marque Colmont) et son étui en cuir ayant appartenu à Yves-Marie Menguy, soldat originaire des Côtes-du-Nord, incorporé au 48^e Régiment d'Infanterie, téléphoniste et grenadier, puis « nettoyeur de tranchées » à Verdun.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 52.

6 — Mandoline et plaque commémorative.

Mandoline en bois et plaque commémorative ayant appartenu à Louis-Eugène Villeneuve, soldat au 128^e Régiment d'Infanterie fait prisonnier en 1915 (Würzburg, Allemagne). La plaque commémorative présente trois photographies : celle de Louis-Eugène Villeneuve (en bas à gauche), de son épouse Jeanne-Paule Prud'homme et celle du premier mari de celle-ci, Alfred Bergerac, mort au combat pendant la Première Guerre mondiale.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 68.

7 — Ceinturon allemand et lance-fusée.

Ceinturon allemand et lance-fusée en acier avec manche recouvert de bois, probablement pris à l'ennemi sur le champ de bataille. Objets ayant appartenu à Pierre Martin, demeurant à Plouha (Côtes-d'Armor) lors de la mobilisation, soldat dans l'artillerie lourde jusqu'en 1918. La plaque militaire de Pierre Martin (matricule 1460) est accrochée au ceinturon.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 67.

8 — Canne.

Objet de l'artisanat de tranchée (artisanat pratiqué par les militaires entre les combats). Canne en bois écotée portant deux serpents entrelacés gravés et présentant l'inscription suivante :

« Forêt de Viller Cotteret Taillefontaine, Aisne. Souvenir de la guerre 1914-15 1916 ». Elle a été réalisée par le "Poilu" Auguste Piat.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 54.

9 — Chapelet patriotique.

Chapelet de prière aux couleurs de la France offert pas un soldat en permission à une communiante (anonyme). Ce type de chapelet était généralement fourni par l'aumônerie de l'armée française. Il est l'expression d'une forte imbrication entre foi religieuse et patriotisme sur le Front.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 70.

10 — Statuette en bois et briquet en cuivre.

Deux objets représentatifs de l'artisanat de tranchée : une statuette en bois représentant un « Poilu » adressant un salut et un briquet en cuivre en forme de livre comportant l'inscription « Verdun jamais ! », les initiales « H.B » et la date « 1917 ». Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 75.





11



11 — Tabatière et photographie.

Tabatière en os et en bois ayant appartenu à Jean-Marie Le Guen, marin pendant la Première Guerre mondiale (matricule 1308), né le 1^{er} juillet 1868 à Pleubian (Côtes-d'Armor), marié à Célestine Le Guével le 14 juillet 1902 à Lanmodez (Côtes-d'Armor). Les inscriptions « Souvenir de la guerre 1915 » et « Célestine » y figurent.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 140.

12 — Cuillère avec sa médaille.

Cuillère à soupe provenant du Front (origine inconnue) à laquelle est accrochée une médaille votive portant les inscriptions « N. D. DU MONT CARMEL PRIEZ POUR NOUS » (face antérieure) et « COR JESU SACRATISSIMUM MISERERE NOBIS (cœur très saint de Jésus, ayez pitié de nous) » (face postérieure).

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 147.



12



13

13 — Sabre français et pistolet allemand.

Sabre de la manufacture d'armes de Châtelherault (mars 1910) portant les initiales « EB » entrelacées. Il a appartenu à Émile Bidan, né le 22 décembre 1894 à La Motte (Côtes-d'Armor), officier au 202^e Régiment d'Infanterie pendant la guerre, mort au combat sur le Front de la Marne, le 12 septembre 1917.

Pistolet allemand de provenance inconnue, de type Luger DWM (modèle 1908), de calibre 9 mm, fabriqué en 1913 et marqué GESICHERT, signifiant que l'arme possède une sûreté.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 148.



14

14 — Cantine en bois.

Cantine en bois de facture artisanale ayant appartenu au soldat Maurice Duval, agent des postes pendant la Grande Guerre, probablement mobilisé sur le Front d'Orient. Cette cantine lui a servi à entreposer le courrier qu'il distribuait par la suite. Elle contient une pelote de ficelle constituée à partir des liens destinés à ficeler les correspondances.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 83.



15



16



17

**15 — Briquet.**

Objet de l'artisanat de tranchée réalisé à partir de matériaux de récupération (cuivre et laiton), d'origine inconnue (récupéré sur le champ de bataille) : briquet à essence en forme de livre orné d'un décor végétal, portant l'inscription « Verdun » et les initiales « E G ». Les dates « 1916 1917 » sont gravées sur la tranche. Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 150.

16 — Obus et livre du 86^e Régiment d'Artillerie lourde.

Obus de 37 mm (modèle 1885), fabriqué par le Parc d'Artillerie de Paris, provenant du 19^e lot du 2^e trimestre de l'année 1916, remanié à une date inconnue (ajout d'une pointe de munition tronquée).

Historique du 86^e Régiment d'Artillerie Lourde, Henri Charles-Lavauzelle (éditeur), Paris, 1920. Livre retraçant les campagnes du régiment auquel fut affecté Louis-Marie Goinguenet, "Poilu" des Côtes-du-Nord.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 77.

17 — Coupe-papier.

Objet de l'artisanat de tranchée réalisé à partir de douilles d'obus et de cartouches. Il a appartenu à Eugène-Louis Belloir, né le 20 juin 1889 à Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor), engagé volontaire, agent-patrouilleur affecté au 48^e Régiment d'Infanterie pendant la guerre.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 86.

18 — Boîte contenant divers objets.

Boîte en bois comportant divers objets personnels ayant appartenu à Jean Andrist, soldat du 248^e Régiment d'Infanterie, mort au combat le 28 octobre 1917 au Bois-des-Chaumes (Meuse). Elle contient une médaille militaire, deux portefeuilles, une cuillère, une fourchette, un peigne, des mèches de cheveux, une pipe, une bague... Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 87.

19 — Cendrier, briquet et calot.

Objets de l'artisanat de tranchée : un cendrier en laiton réalisé avec des douilles et un briquet en forme de livre portant les initiales « L.C. ». Calot ayant appartenu à Victor Méheu, soldat du 50^e Régiment d'Artillerie de Campagne né le 22 avril 1895 à La Harmoye (Côtes-d'Armor). Mobilisé dès 1914, il n'est rentré chez lui qu'à la fin du conflit en 1918.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 89.

20 — Portefeuille en cuir souple, papiers et carnets.

Portefeuille et divers papiers, dont deux carnets, percés par une balle, ayant appartenu à Antoine Brignon, soldat du 99^e Régiment d'Infanterie tué au combat le 10 octobre 1914. Ce portefeuille et ces papiers ont été retrouvés en l'état sur son corps et restitués à sa famille.

Collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 128.

18



19



20



22

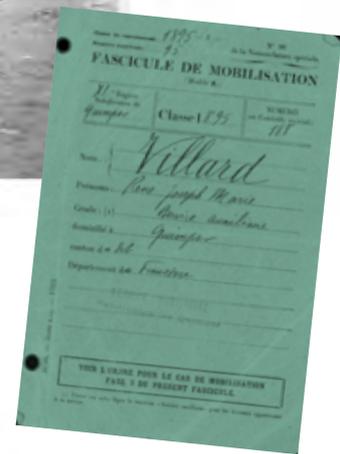
RENÉ VILLARD (1875-1940)

un intellectuel dans la Grande Guerre

René Villard est né le 4 août 1875 à Ploaré (département du Finistère). Après avoir obtenu une licence en lettres et en anglais, il devient professeur d'anglais à La Châtre (département de l'Indre), puis au lycée Le Braz à Saint-Briec. En 1911, il épouse Jeanne Audic, professeur de français au lycée Renan à Saint-Briec, avec laquelle il a eu trois enfants : Marguerite, Charles et Colette. En mars 1915, alors âgé de 40 ans, il se porte engagé volontaire et occupe un rôle important en qualité d'interprète auprès d'un régiment britannique sur le Front de la Somme. Le 21 octobre 1917, il reçoit la médaille militaire britannique. Durant toute la Première Guerre mondiale, René Villard décrit la guerre en compilant des notes dans cinq carnets manuscrits tenus entre 1915 et 1918. Plusieurs photographies le montrent entouré d'officiers britanniques. En 1939, il publie *De l'aube au crépuscule : vers et proses* (Albert Messein, éditeur), son unique recueil de poèmes écrits pendant la Première Guerre mondiale et préfacé par son ami Max Jacob, dans lequel plusieurs textes ont été écrits en 1917 : « À ma femme : un soir d'hiver au Front », « Hymne aux morts de la guerre », « Haine à la guerre ». Auteur d'articles dans les journaux *L'Ouest-Éclair* et *La Dépêche de Brest* en qualité de correspondant, et dans *L'Illustration* en tant que rédacteur pour les questions bretonnes, René Villard est resté toute sa vie un ami fidèle de Max Jacob, son ancien camarade de classe au lycée de Quimper, avec lequel il a entretenu une riche correspondance. Il meurt le 2 février 1940 à Ploaré. ■



— René Villard (2^e en partant de la droite), soldat interprète auprès des troupes britanniques, photographie noir et blanc, sans date [vers 1916-1917] ; insigne d'interprète de René Villard figurant sur son calot (tête de Sphynx en métal doré sur écusson en drap bleu ciel) ; *L'anglais usuel avec la prononciation. Guide de conversation à l'usage des Français, dictionnaire de René Villard* (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 181).



— Fascicule de mobilisation de René Villard (classe 1895), dont l'ordre pour le cas de mobilisation, à la troisième page, est daté du 15 septembre 1914 (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 181).



— Carnets de notes et feuilles volantes manuscrites rédigés par René Villard, soldat interprète, entre 1915 et 1918 (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 181).



— Lettres manuscrites de René Villard relatant ses premiers jours d'incorporation : première journée de mobilisation (17 mars 1915), première journée de service militaire (19 mars 1915) (collection particulière, « La Grande Collecte » : AD22, contribution n° 181).

Réalisation de l'exposition et remerciements

L'exposition « Les Côtes-du-Nord dans la Grande Guerre (1914-1918). Fonds et collecte » a été réalisée par le Conseil général des Côtes-d'Armor dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Elle est issue d'une sélection de documents originaux conservés dans les fonds des Archives départementales des Côtes-d'Armor et d'objets et de documents prêtés par des particuliers qui ont participé à « La Grande Collecte » organisée du 9 au 16 novembre 2013.

Partenaires de l'exposition :

- Office national des anciens combattants et victimes de guerre (service départemental des Côtes-d'Armor).
- Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale des Côtes-d'Armor.
- Association *Bretagne 14-18*, en particulier Messieurs René et Ronan Richard.
- Centre généalogique des Côtes-d'Armor.
- Lycée La Fontaine des Eaux de Dinan, classe de 1^{ère} S 5, sous la direction de Monsieur Gilles Bourrien, professeur d'histoire.
- École publique de Cavan, classe de CM1-CM2, sous la direction de Monsieur Bridet, professeur des écoles.
- École des Tilleuls de Trémeur, classe de CM1-CM2, sous la direction de Madame Carlsberg, professeur des écoles.
- Collège Racine de Saint-Brieuc, classes de 3^e A et 3^e B, sous la direction de Monsieur David, principal.

Archives départementales des Côtes-d'Armor :

Sous la direction de :

- Anne Lejeune, conservateur en chef du patrimoine, directrice des Archives départementales des Côtes-d'Armor.

Coordination de l'exposition :

- Patrick Pichouron, attaché de conservation du patrimoine, chef du service des publics.

Réalisation :

- Xavier Laubie, conservateur du patrimoine.
- Patrick Pichouron, attaché de conservation du patrimoine.
- Emmanuel Laot, professeur d'histoire-géographie au collège Racine (Saint-Brieuc), enseignant conseiller-relais auprès du service éducatif.

- Catherine Dolghin, assistante de conservation du patrimoine, animatrice culturelle au service éducatif.
- Dominique Aubry, rédacteur.
- Édith Even, adjoint du patrimoine.
- Olivier Justafre, relieur-restaurateur.
- Valérie Mahé, adjoint administratif.
- Brigitte Salou, chargée d'études documentaires.
- Salomé Rondeau, stagiaire, étudiante en Master 1 (spécialité médiation du patrimoine en Europe, université Rennes 2).

Avec la participation de :

- Thierry Buzaré, attaché principal, chef du service des moyens généraux.
- Véronique Desanneaux, adjoint administratif principal.
- Marlyse Le Cam, assistante de conservation du patrimoine.
- Martine Le Guennic, adjoint administratif principal.
- Danielle Lorgeré, adjoint administratif.
- Marie-Laure Morin, adjoint administratif principal.
- Renan Thomas, adjoint du patrimoine.

Montage :

- Jacqueline Avril, adjoint technique.
- Patrick Bessas, photographe.
- Catherine Dolghin, assistante de conservation du patrimoine, animatrice culturelle et pédagogique au service éducatif.
- Alain Fraval, agent de maîtrise.
- Pascal Hennique, adjoint technique.
- Olivier Justafre, relieur-restaurateur.
- Stéphane Matthieu, agent technique.
- Françoise Mérienne, adjoint technique.
- Séverine Serra, adjoint administratif.

Credits photographiques et reproduction de documents :

- Patrick Bessas, photographe.

Direction de l'Information et des Relations avec les Citoyens :

Le Web-documentaire 14-18.cotesdarmor.fr, volet numérique de l'exposition « Les Côtes-du-Nord dans la Grande Guerre (1914-1918). Fonds et collecte », a été réalisé en collaboration avec la Direction de l'Information et des Relations avec les Citoyens.

- Philippe Germain, directeur.

Information départementale :

- Stéphane Hervé, chef du service de l'information départementale, rédacteur en chef.
- Agnès Pérée, rédactrice en chef adjointe, en charge du site internet.
- Yves Colin, rédacteur en chef adjoint, en charge du e-magazine *2point2*.
- Patrick Balquet, assistant technique du site internet.
- Sylvain Besnard, web designer.
- Gérald Crinon-Rogez, animateur du site internet.
- Thierry Jeandot, photographe.

Communication et promotion :

- Mathilde Chauvin, chef du service de l'information de proximité et promotion.
- Virginie Le Pape, chargée de communication et de promotion.
- Cécile Herviou, chargée de communication.
- Sarah Toussaint-Piquart, community-manager.

Relation presse :

- Dimitri Rouchon-Borie, attaché de presse.

Conception des supports de communication :

- Agence Cyan 100 Langueux : Philippe Labbé (directeur), Arnaud Chauvel (graphiste-illustrateur).

Conception du Web-documentaire :

- Société EXL Group, Paris : Cyril Wolfangel et Guillaume Caron.

Prêt d'objets et de documents :

Merci aux contributeurs de « La Grande Collecte » qui, par leurs prêts, ont bien voulu apporter leur précieux concours à la réalisation de l'exposition « Les Côtes-du-Nord dans la Grande Guerre (1914-1918). Fonds et collecte » :

- Patrick Andrist (Tréguieux), Marie-Ange Biard (Tréguieux), Rémy Brignon (Paimpol), Philippe Caron (Saint-Hervé), Jacques Caulet (Ploufragan), André Duval (Pommeret), Marie-Thérèse Grall (Saint-Brieuc), Renée Hamon (Lézardrieux), Pierre-Louis Launay-Meheu (Saint-Brieuc), Jobig et Elsa Floc'h (Dinan), Marguerite Floc'h (Dinan), Alain et Béatrice Lecorgne (Quessoy), Joël Le Berre (Plouhinec), Marie-France Le Bricquier (Perros-Guirec), Jean-Claude Le Locat (Langueux), Marie-Hélène Lopez (Lézardrieux), Jacques Menguy (Quemper-Guezennec), Danièle Piat (Pédervec), Yves et Annaïde Raulot (Plédran), Fabienne Reiter-Raoulx (Plédran), Félix Rouxel (Le Gouray), Armand Savenay (Ploufragan), Édith Sommier (Lantic), Solange Touaux-Mével (Plélan-le-Petit), Marie-Louise Troadec (Paimpol), Jean Turcas (Loudéac), Jean Violette (Pordic).



III . Étude des panneaux :

Panneaux 2 et 3

Quel évènement déclenche la guerre ?

Quelle est la date de l'armistice ?

Où et quand le traité de paix a-t-il été signé ?

Citer le nom du journal, le titre et la date de l'article évoquant la fin de la guerre :

.....

Qu'est-ce que la mobilisation ?.....

Comment celle-ci est-elle organisée ?

.....

.....

D'où est prise la photographie du départ des troupes ?

Panneaux 4, 5 et 6 les soldats

Retrouver le panneau sur Gaston CERTAIN :

Quels types de documents sont présentés ici ?

Avec quoi sont-ils écrits ?

Que racontent-ils ?

.....

.....

Quel était le nom du Régiment de Gaston Certain ?

Retrouver le panneau concernant les registres matricules panneau 4:

Quel est le nom du soldat dont la fiche matricule est présentée ?

Sur quel panneau retrouve-t-on ce soldat dans l'exposition ?

.....

Qu'a-t-il fait pendant la guerre ?.....

Panneaux 7

Qu'est-ce-qu'une notice communale ?

.....

Qui les écrivait ?

.....

Quand ont-elles été écrites ?

.....

Dans quel but ?

Panneaux 8, 9 et 10

Donner un titre général à ces trois panneaux (en deux mots)

.....

Quelle était la fonction des marraines de guerre ?

.....

.....

Citer le titre d'une chanson concernant les femmes :

.....
.....

Panneaux 11 et 12

Retrouver les panneaux présentant les objets du soutien à l'effort de guerre :

Quels types d'objets sont présentés ici ?

Dessiner un de ces objets :



Retrouver le panneau présentant un registre d'État Civil de la commune de Languédias. Citer quelques objets proposés dans la liste :

.....
.....

Panneaux 13 et 14 sur les monuments aux morts

Quel est l'auteur du monument aux morts de Plérin ?

Quand ce monument a-t-il été inauguré ?

Que représente-t-il ?

Panneaux 15 à 20 La Grande Collecte

Comment nomme-t-on les objets créés par les soldats ?

Pourquoi ?

Quelle est l'histoire de l'objet N° 14 ?

Que représente le dessin gravé sur l'objet N°17 ?

Quelle est l'histoire de l'objet N° 20 ?

Retrouver le panneau sur René VILLARD :

Qui était René VILLARD ?

.....

Quel était son métier ?

Dans quel lycée a-t-il étudié ?

Quelle était sa fonction pendant la guerre ?

Quel est l'insigne de cette fonction ?

.....

LES CÔTES-DU-NORD DANS LA GRANDE GUERRE 1914-1918

FONDS ET COLLECTE



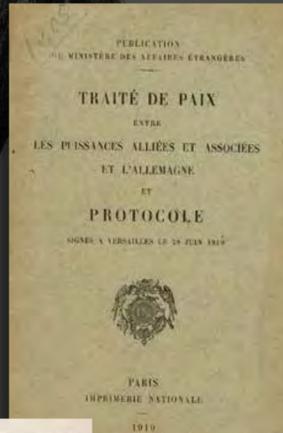
Journées du Poilu,
31 octobre - 1^{er} novembre 1915,
médillon de papier
et ruban de tissu tricolore
(AD22, 65 F)



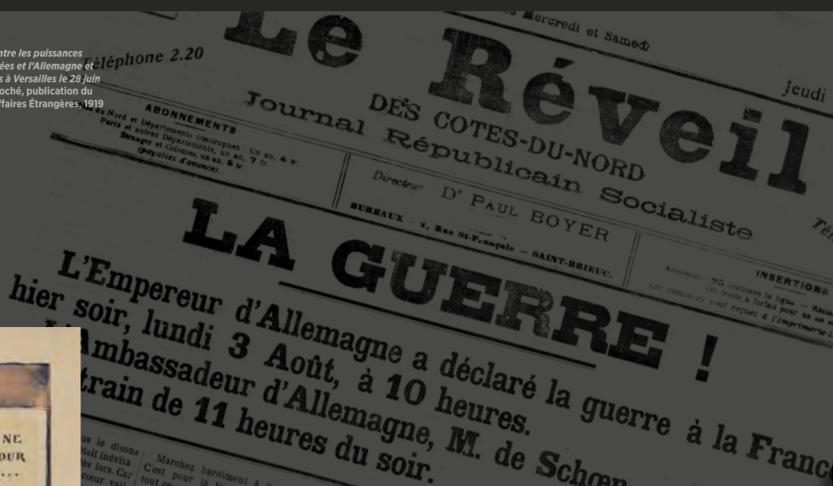
Affiche représentant un poilu courant
vers les lignes ennemies, « On les aura !
2^e emprunt de la défense nationale,
Souscrivez », Jules-Abel Faivre, 1916
(AD22, 12 FI 114)



Affiche représentant une allégorie de
l'Alsace et de la
Lorraine, « Comptoir
national d'escompte
de Paris. Emprunt
national 1918. Pour
hâter la Victoire,
et pour nous revêtir
bientôt sous-croisés »,
Auguste Leroux, 1918
(AD22, 12 FI 93)



Traité de paix entre les puissances
alliées et associées et l'Allemagne et
l'Autriche-Hongrie, signé à
Paris et à Versailles, le 28 juin
1919, volume broché, publication du
Ministère des Affaires Étrangères, 1919
(AD22, 4 bi 1524)



LA GUERRE !
L'Empereur d'Allemagne a déclaré la guerre à la France
hier soir, lundi 3 Août, à 10 heures.
L'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schoen, a quitté Paris
à 11 heures du soir.



5062. - Gare de St-BRIEUC. - Un départ de troupes pour le front - Vue prise de la Passerelle



...ECONOMISER



Journées des éprouvés de la guerre,
pochette de tickets de tombola, sans
date [26 septembre 1915] (AD 22, 65 F)

ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.	
Nom	Prénoms	Age	État
Profession	Service	Signe	Particularités
Domicile	Service	Particularités	

Fiche matricule militaire
d'Yves TROADEC, né à
Lanvellec le 10 novembre
1895, bureau de recrutement
de Guingamp, classe 1915
(AD22, 1R 2006)

LA NATION FRANÇAISE
Depuis quelques jours, l'état de l'Europe
s'est considérablement aggravé en dépit des ef-
forts de la diplomatie.
L'horizon s'est assombri.
A l'heure présente, la plupart des nations
ont mobilisé leurs forces. Même des pays procla-
més par la neutralité ont cru devoir prendre cette
mesure à titre de précaution.
Des puissances, dont la législation constitu-
tionnelle et militaire ne ressemble pas à la nôtre,
ont pris des préparatifs de mobilisation, qui ont
été anticipés.
L'Europe des conseils de sagesse, qui a multiplié
ses efforts pour maintenir la paix du monde, s'est
elle-même préparée à toutes les éventualités et
a pris, dès maintenant, les premières dispositions
indispensables à la sauvegarde de son territoire.
Mais notre législation ne permet pas de rendre
ces préparatifs complets s'il n'intervient pas
un décret de mobilisation.
Soucieux de sa responsabilité, sentant qu'il
manquerait à un devoir sacré s'il laissait qu'il
soit en l'état, le gouvernement vient de prendre
le décret qui impose la situation.
La mobilisation n'est pas la guerre, elle est
la paix dans l'honneur.
Fort de son ardent désir d'aboutir à une
solution pacifique de la crise, le gouvernement,
à l'abri de ses préoccupations nécessaires, conti-
nuera ses efforts diplomatiques et il espère en-
core réussir.
Il compte sur le sang-froid de cette noble

Mobilisation Générale
Par décret du Président de la République,
la mobilisation des armées de terre et de mer est
ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux,
voitures et harnais nécessaires au complément
de ces armées.
Le premier jour de la mobilisation est le
Dimanche 2 Août.
Tout Français soumis aux obligations mili-
taires doit, sous peine d'être puni avec toute la
rigueur des lois, obéir aux prescriptions du *Fac-
similé de Mobilisation* (pages colorées placées
dans son livret).
Sont visés par le présent ordre tous les
hommes non présents sous les drapeaux et ap-
partenant :
1^{er} à l'**Armée de Terre** y compris les
troupes coloniales et les hommes des services
auxiliaires.
2^o à l'**Armée de Mer** y compris les
Les Autorités civiles et militaires sont responsables de
l'exécution du présent décret.
Le Ministre de la Guerre.

ATELIER DE SCULPTURE
BLAIS LE GOFF
SCULPTURE STATUAIRE
MOBILIER DÉCORÉS



Portraits du lieutenant
Léopold de Bellain,
sans date [1915]
(AD22, 174 J 12)



Carte postale, Journée
du Poilu, 25 et 26 décembre
1915 (AD22, 65 F)



Projet du monument aux morts
de la commune de Plérin réalisé
par le sculpteur-statuaire brochoin
Elié Le Goff, plan sur calque, 1919
(AD22, 2 O 187/3)